

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

France : Services de transport routier public
Concession pour l'exploitation de lignes de bus secteur Bords de Marne Lot 45

Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

1 ACHETEUR**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Île-de France-Mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

**2 PROCÉDURE****2.1 Procédure**

Titre : Concession pour l'exploitation de lignes de bus secteur Bords de Marne Lot 45

Description : L'objet de la concession consiste en l'exploitation de lignes de bus du secteur des Bords de Marne desservant majoritairement Villemomble, Gagny, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne, Le Perreux sur Marne, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Vincennes, Maisons-Alfort, Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Villiers-sur-Marne, ainsi que les principales lignes Noctilien du pôle de Gare de Lyon. Le contrat porte sur 29 lignes, dont 7 lignes Noctilien, totalisant 13,9M KCC (dont 1,6M KCC sur le Noctilien) en 2021. Le territoire est concerné par plusieurs opérations de développement urbain et de nouvelles infrastructures de transports ferrés (ligne «15 sud» du Grand Paris Express et prolongement du tramway T1 vers l'Est). Enfin, avec réalisation de projets routiers favorables aux bus (Altival et Bus Bords de Marne), la circulation de certaines lignes sera améliorée. La convention est une délégation de service public soumise aux dispositions de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales et des articles L. 1121-1 et suivants du Code de la commande publique. Des travaux d'entretien et de maintenance des centres opérationnels bus et du matériel roulant seront confiés.

Identifiant de la procédure : 29210658-2a87-42b4-89c6-b935442261a4

Identifiant interne: DSP-RATP-2022-004

Principales caractéristiques de la procédure :

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/23/UE

5 LOT**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

Titre : Contrat de concession pour l'exploitation des lignes de bus Secteur Bords de Marne Lot 45

Description : L'objet de la concession consiste en l'exploitation de lignes de bus du secteur des Bords de Marne desservant majoritairement Villemomble, Gagny, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Vincennes, Maisons-Alfort, Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Villiers-sur-Marne, ainsi que les principales lignes Noctilien du pôle de Gare de Lyon. Le contrat porte sur 29 lignes, dont 7 lignes Noctilien, totalisant 13,9M KCC (dont 1,6M KCC sur le Noctilien) en 2021. Le territoire est concerné par plusieurs opérations de développement urbain et de nouvelles infrastructures de transports ferrés (ligne «15 sud» du Grand Paris Express et prolongement du tramway T1 vers l'Est). Enfin, avec réalisation de projets routiers favorables aux bus (Altival et Bus Bords de Marne), la circulation de certaines lignes sera améliorée.

Identifiant interne : DSP-RATP-2022-004

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2025 - Durée : 96 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 870 000 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La durée du contrat (96 mois) est composée d'une durée ferme de 72 mois et une option de prolongation de 24 mois, La valeur estimée et la valeur du contrat attribué tiennent compte de la durée maximale, d'une majoration maximale de 10% de KCC supplémentaires pour les développements d'offre permanents et d'une majoration maximale de 5% de KCC supplémentaires pour les développements d'offre temporaires. La valeur du contrat attribué est exprimée en euros 2023. La date d'attribution indiquée à la rubrique 6.1.2 est la date d'attribution par le Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités. Dans le respect des secrets protégés par la loi, le contrat de service public peut être consulté sur le site d'Île-de-France Mobilités (<https://www.iledefrancemobilites.fr/>) ou, s'il n'y est pas encore publié, sur demande écrite et sur rendez-vous dans les locaux d'Île-de-France Mobilités, à l'adresse postale suivante : 39bis-41 rue de Châteaudun, 75009 Paris. Les demandes peuvent être adressées à l'adresse électronique suivante dsp@iledefrancemobilites.fr ou par voie postale à l'adresse susmentionnée.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom :

→ APPELS D'OFFRES

Description : Valeur économique et financière de l'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom :

Description : Performance de l'exploitation et qualité du projet d'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom :

Description : Qualité du volet social, sociétal et organisation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom :

Description : Qualité de gestion du matrimoine

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom :

Description : Qualité de service et expérience voyageur

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom :

Description : Qualité du plan de transition et de continuité de service proposé

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) pourra être formé dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat (article R. 551-7 du CJA), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) ou à avoir été en mesure de le saisir. Tout tiers dispose d'un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis pour contester la validité du contrat de service public (en application de la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994). Ce recours peut être accompagné d'un référé suspension (art. L. 521-1 du Code de justice administrative). Un recours pour excès de pouvoir pourra être formé contre les actes détachables des contrats n'entrant pas dans le champ d'application du recours en contestation de validité du contrat, dans les deux mois à compter de leur notification ou publication en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris Informations

relatives aux délais de recours: Un référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) pourra être formé dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat (article R. 551-7 du CJA), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) ou à avoir été en mesure de le saisir. Tout tiers dispose d'un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis pour contester la validité du contrat de service public (en application de la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994). Ce recours peut être accompagné d'un référé suspension (art. L. 521-1 du Code de justice administrative). Un recours pour excès de pouvoir pourra être formé contre les actes détachables des contrats n'entrant pas dans le champ d'application du recours en contestation de validité du contrat, dans les deux mois à compter de leur notification ou publication en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Île-de-France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Île-de-France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Île-de-France Mobilités

6 RÉSULTATS

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1 008 587 465 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RATP CAP ILE DE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE : RATP CAP ILE DE FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 1 008 587 465 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Concession pour l'exploitation des lignes de bus Secteur Bords de Marne Lot 45

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/11/2024

Organisation qui signe le marché : Île-de-France Mobilités

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

8 ORGANISATIONS

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Île-de-France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Département : PARIS

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dsp@iledefrancemobilites.fr

Téléphone : 01 47 53 28 00

Adresse internet : <https://www.iledefrancemobilites.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.iledefrancemobilites.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : paris

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tapis@juradm.fr

Téléphone : 33 1 44 59 44 00

Adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : RATP CAP ILE DE FRANCE

Numéro d'enregistrement : 844695890

Département : PARIS

Adresse postale : 54 Quai de la Rapée

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

11 INFORMATIONS RELATIVES À L'AVIS

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 31c0f298-9c17-4a8b-8577-bdcd2c6c27dc - 02

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/02/2025 16:22 +02:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication